

PRISON CENTRALE DE FRIBOURG

On s'inquiète pour le gréviste de la faim

MICHAËL RODRIGUEZ

Un requérant d'asile détenu à la Prison centrale de Fribourg mène depuis 18 jours une grève de la faim contre son expulsion imminente vers la Serbie («LL» du 9 août). Les défenseurs des migrants dénoncent son transfert dans l'unité pénale de la prison et réclament sa libération. Ils se rendront mardi prochain sous les fenêtres du conseiller d'Etat Erwin Jutzet pour manifester leur opposition aux vols spéciaux.

Nenad Vasic, un Serbe du Kosovo placé en détention administrative en vue de son renvoi, a été transféré dans une unité pénale de la Prison centrale de Fribourg en réaction à sa grève de la faim. «Il n'a plus le droit de téléphoner ni de recevoir des visites», s'insurge Mirjam Brunner, du Centre de contact suisses-immigrés / SOS Racisme, à Fribourg. Amnesty International, qui a écrit aux autorités cantonales, fustige

une violation de ses droits. Les détenus administratifs ne sont pas incarcérés à la suite d'un délit, mais parce qu'ils n'ont pas de statut légal; ils ont donc accès, en théorie, à un régime plus souple que les détenus pénaux.

Contactées, les autorités fribourgeoises indiquent que le requérant d'asile a réintégré jeudi soir la partie administrative de la prison, où les détenus peuvent circuler librement durant la journée. Elles justifient son passage en cellule individuelle, dans l'unité pénale, par la nécessité de surveiller son état de santé.

«Nous voulions voir si cette personne faisait réellement une grève de la faim», précise Patrice Rohrbasser, adjoint du chef du Service de l'application des peines. Après une dizaine de jours, Nenad Vasic a pu regagner l'unité administrative. Son état de santé est jugé «correct» par le can-

ton. D'après Mirjam Brunner, Nenad Vasic a déjà perdu «plus de dix kilos» et se trouve dans une grande détresse psychique. «Vous pourriez me déporter mort, sans mesures de contrainte, dans un cercueil», lance-t-il aux autorités fribourgeoises, dans une lettre rédigée en anglais qui leur sera remise mardi. Point d'ancrage, l'antenne des Eglises catholique et protestante auprès des requérants d'asile, a fait part hier dans un communiqué de sa «profonde inquiétude».

Serbe du Kosovo, Nenad Vasic aurait fui cette région à la suite d'une fusillade en 2001 et souffrirait de stress post-traumatique. «Ses parents, qui sont restés là-bas, reçoivent toujours des menaces», ajoute Mirjam Brunner, qui a adressé une demande de réexamen à l'Office fédéral des migrations sur la base de nouveaux témoignages. LE COURRIER